



**CENAVI**  
Centre d'Éducation Naturelle de la Vision

## **BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE « APPRENEZ A VIVRE SANS LUNETTES »**

### **METHODE BATES**

**Du 13 juillet 2023 (9h00) au 16 juillet 2023 (18h00)**

17 Le vieux Bourg  
**à SAINT LORMEL (22130)**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Merci de préciser vos défauts visuels, si vous les connaissez, afin de personnaliser davantage le stage, en cochant la ou les cases concernées.

Sans Myopie Hypermétropie Astigmatisme Presbytie  
Pathologique oculaire. Précisez :

#### **Conditions générales d'inscription et de réservation :**

L'inscription, pour être prise en compte, doit obligatoirement se faire au moyen de l'imprimé Bulletin d'inscription, dûment rempli, daté et signé, accompagné d'un chèque du montant des arrhes requis pour le stage et libellé au nom **d'Harmonie de l'Être et de l'Habitat SASU**, à retourner à:

Philippe BOHEC  
941 Chemin de la goutte Berthaud  
71740 SAINT EDMOND

En cas d'annulation dans les 15 jours précédant le stage, aucun remboursement des arrhes ne sera effectué.

Le montant du stage est de **410 €** (quatre cent dix Euros) et **ne** comprend **pas** l'hébergement, ni les repas.

Pour les personnes venant en couple ou en famille, la deuxième personne et les suivantes, bénéficieront **d'une remise de 15% sur le prix du stage**.

Je déclare avoir pris connaissance des informations pratiques et des conditions générales d'inscription et de réservation et les accepter.

Je m'inscris au stage « Apprenez à vivre sans lunettes » et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un chèque d'un montant de **135 €** (cent trente cinq Euros).

DATE

SIGNATURE (précédée de la mention « lu et approuvé »)